

ANNEXE B.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Cette annexe donne un aperçu des notes méthodologiques relatives aux données et aux éléments factuels utilisés dans ce rapport. On trouvera de plus amples informations sur la plateforme de l'OCDE consacrée aux États de fragilité à l'adresse suivante : www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/about/0/.

La qualification « fragile » correspond au Cadre de l'OCDE sur la fragilité, examiné ci-dessous. La qualification « en développement » correspond à la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (OCDE, 2020^[8]).

Cadre de l'OCDE sur la fragilité

L'OCDE caractérise la fragilité comme la combinaison de l'exposition au risque et de l'insuffisance des capacités d'adaptation de l'État, du système et/ou des populations pour gérer, absorber ou atténuer ces risques. Le Cadre multidimensionnel de l'OCDE sur la fragilité, qui a été introduit dans l'édition

2016 du rapport *États de fragilité*, mesure la fragilité selon son degré d'intensité à travers cinq dimensions : économie, environnement, politique, sécurité et société. Il repose sur une approche utilisant des méthodes mixtes qui examine les contextes au sein de chaque dimension, puis agrège ces informations pour obtenir une image globale de la fragilité.

La méthodologie repose sur une analyse en composantes principales (ACP) en deux étapes, associée à une procédure de regroupement hiérarchique, qui permet de grouper chaque contexte avec d'autres contextes qui présentent des similarités dans chaque dimension. La base est constituée de 44 indicateurs dérivés de sources de données tierces indépendantes, qui sont tous répertoriés et expliqués plus en détail sur la plateforme « États de Fragilité ». Chacune des cinq dimensions contient 8 à 12 indicateurs qui sont agrégés en composantes principales lors de la première étape de l'ACP ; les deux premières composantes principales de chaque dimension sont utilisées pour la deuxième étape. La première composante principale qui résulte de cette deuxième étape représente le score de fragilité global

pour chaque contexte. En fonction de ce score, un contexte sera classé dans la catégorie « fragile » si son score est inférieur à -1.20 ou dans la catégorie « extrêmement fragile » s'il est inférieur à -2.50. Cette analyse évalue la fragilité dans 175 contextes pour lesquels des données suffisantes étaient disponibles, c'est-à-dire au moins 70 % des indicateurs pour un contexte donné.

Dans le Chapitre 1 et l'Annexe A, tous les chiffres représentant les scores de fragilité régionaux ou infrarégionaux ont été calculés à l'aide d'une moyenne pondérée de la population de tous les contextes dans la région ou sous-région concernée. Les statistiques démographiques proviennent du DAES des Nations Unies (2020_[9]), la dernière année correspondant à l'année 2019. Les classifications régionales proviennent de la Banque mondiale (2020_[10]). Veuillez noter que dans les graphiques radiaux de chaque instantané de l'Annexe A, les indicateurs ont été mis à l'échelle et ajustés pour être orientés dans la même direction, de sorte que des scores plus élevés représentent des vulnérabilités plus importantes (risques élevés/capacités d'adaptation plus faibles).

On trouvera une discussion approfondie sur cette méthodologie à l'Annexe A du document de travail accompagnant cette publication, par Desai et Forsberg (2020_[11]), et sur la plateforme consacrée aux États de fragilité, avec notamment le processus par étapes de l'ACP et la procédure de regroupement hiérarchique, ainsi que des notes méthodologiques et des mises en garde concernant les données collectées aux fins de l'analyse. Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande.

Statistiques financières

Sauf indication contraire, toutes les statistiques sur l'aide citées dans ce rapport ont été ramenées en dollars constants (2018) et sont représentées en millions de dollars de décaissements. Elles proviennent de la base de données de l'OCDE sur les statistiques de l'aide (OCDE, 2020_[12]), en particulier du

tableau CAD2a et du Système de notification des pays créanciers. Sauf indication contraire, les statistiques sont corrigées à l'aide du déflateur total du CAD (OCDE, 2020_[13]).

Les sources d'autres statistiques financières sont citées dans le texte, et s'appuient sur les valeurs les plus récentes, généralement 2018. En raison de limitations en matière de données, toutes les données ne sont pas disponibles pour tous les contextes. Lorsque des valeurs ont été imputées, elles utilisent la dernière valeur disponible ou une moyenne simple des trois dernières années, comme indiqué. Dans les séries chronologiques, les valeurs projetées sont désignées par un « p », et les estimations par un « e ». Les valeurs postérieures à 2019 n'ont pas été corrigées.

Violence et conflits

La **violence** recouvre un large éventail d'actions, comprenant, entre autres, la violence sexuelle et sexiste, le terrorisme, les conflits armés et les homicides. La classification de la violence et des morts violentes est elle aussi variable et peut différer en fonction des normes, de la culture ou des définitions énoncées dans le droit national et international (Asylbek kyzy, Delgado et Milante, 2020_[14]). Le Global Registry of Violent Deaths classe les morts violentes en 16 catégories différentes ; les homicides intentionnels et non intentionnels, les meurtres dans le cadre d'interventions légalement justifiées et les conflits directs sont responsables du plus grand nombre de décès (Asylbek kyzy, Delgado et Milante, 2020_[14]). Le rapport *États de fragilité 2020* met principalement l'accent sur la violence dans les conflits violents, tout en soulignant que toutes les formes de violence contribuent à la fragilité dans plusieurs dimensions.

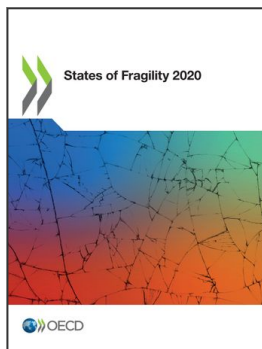
Dans le rapport *États de fragilité 2020*, les conflits violents désignent tous les conflits impliquant des États (interétatiques et intra-étatiques) et ceux n'impliquant pas d'États. Dans la présente publication, un conflit impliquant des États (également appelé conflit armé) est « un une incompatibilité de

position conflictuelle qui concerne un État et/ou un territoire, et où l'utilisation de la [...] force armée entre deux parties, dont l'une d'elle au moins est un État, entraîne au moins 25 décès liés au combat » (Gleditsch et al., 2002_[15]). Un conflit de haute intensité est un conflit qui atteint l'intensité de la guerre, qui entraîne le décès d'au moins 1000 personnes au combat. Ces définitions sont en accord avec les définitions du Programme de données sur les conflits de l'Université d'Uppsala (UCDP). Un conflit n'impliquant pas d'États désigne « le recours à la force armée entre deux groupes armés organisés, dont

aucun n'est le gouvernement d'un État, qui entraîne au moins 25 décès liés au combat par an », conformément à la définition de l'UCDP (Sundberg, Eck et Kreutz, 2012_[16]). Les contextes touchés par un conflit sont des contextes au sein desquels au moins un conflit armé était actif en 2019. L'édition 2020 du rapport mentionne également la violence unilatérale, définie par l'UCDP comme « le recours à la force armée par le gouvernement d'un État ou par un groupe officiellement organisé contre des civils, qui entraîne au moins 25 décès par an » (Eck et Hultman, 2007_[17]).

RÉFÉRENCES

- Asylbek kyzy, G., C. Delgado et G. Milante (2020), *Gaps Report: Challenges of Counting All Violent Deaths Worldwide*, GReVD, https://grevd.org/images/uploads/resources/GReVD_GAPS_RPT_FINAL.pdf. [14]
- Banque mondiale (2020), *World Bank Country and Lending Groups*, La Banque mondiale, Washington, D.C., <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>. [10]
- Centre de connaissance en matière de gestion des risques de catastrophe (2019), *INFORM Risk Myanmar 2019*, Commission européenne, Luxembourg, <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Subnational-Risk/Myanmar>. [2]
- Desai, H. et E. Forsberg (2020), *Analysing the multidimensional fragility framework for States of Fragility 2020*, Éditions OCDE, Paris. [11]
- Eck, K. et L. Hultman (2007), « One-sided violence against civilians in war », *Journal of Peace Research*, vol. n° 44/2, pp. pp. 233-246, <http://dx.doi.org/10.1177/0022343307075124>. [17]
- Gleditsch, N. et al. (2002), « Armed conflict 1946-2001: A new dataset », *Journal of Peace Research*, vol. vol. 39, n° 5, pp. pp. 615-637, <https://doi.org/10.1177/0022343302039005007>. [15]
- Global Data Lab (2020), *Subnational Human Development Index (database), version 4.0*, Institute for Management Research, Radboud University, <https://globaldatalab.org/shdi/>. [1]
- OCDE (2020), *Les statistiques du financement du développement : Tableaux de données : déflateurs pour les apports financiers des membres du CAD (2018=100)*, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/>. [13]
- OCDE (2020), *Liste des bénéficiaires d'aide publique au développement (APD) pour la notification des apports d'APD de 2018 et 2019*, <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/Liste-des-beneficiaires-de-l-APD-etablie-par-le-CAD-2018-2019.pdf>. [8]
- OCDE (2020), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international*, <https://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> (consulté le 6 septembre 2020). [12]
- ONU DAES (2020), *World Population Prospects 2019 (base de données)*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), New York, <https://population.un.org/wpp/>. [9]
- Pettersson, T. et M. Öberg (2020), « Organized violence, 1989-2019 », *Journal of Peace Research*, vol. 57/4, <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0022343320934986>. [5]
- PNUD (2020), *Gender Inequality Index (GII)*, Programme des Nations Unies pour le développement, <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>. [7]
- PSRP (2020), *PA-X Gender Peace Agreement Database*, Political Settlements Research Programme, <https://www.peaceagreements.org/wsearch>. [4]
- Runfola, D. et al. (2020), « geoBoundaries: A global database of political administrative boundaries », *PLoS ONE*, <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0231866>. [3]
- Sundberg, R., K. Eck et J. Kreutz (2012), « Introducing the UCDP Non-State Conflict Dataset », *Journal of Peace Research*, vol. 49/2, pp. 351-362, <http://dx.doi.org/10.1177/0022343311431598>. [16]
- Sundberg, R. et E. Melander (2012), « Introducing the UCDP Georeferenced Event Dataset », *Journal of Peace Research*, vol. 50/4, pp. 523-532, <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0022343313484347>. [6]



Extrait de :
States of Fragility 2020

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/ba7c22e7-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Notes méthodologiques », dans *States of Fragility 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/36c09b4c-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.